

Questionnaire C : Vous débutez une activité indépendante exercée à titre principal en Suisse ou au Liechtenstein ou votre prestation de sortie est inférieure à un an de cotisations personnelles

Veuillez indiquer vos coordonnées personnelles au point 1. Au point 2., cocher la case a. ou b. selon votre situation et compléter les autres informations requises. Le questionnaire est à signer au point 3. et à nous retourner avec les justificatifs nécessaires à l'adresse suivante : Caisse de prévoyance de l'Etat de Fribourg, Rue St-Pierre 1, 1701 Fribourg.

1. Données personnelles

Nom : No personnel :

Prénom : Date de sortie :

Adresse :

Tél. : Adresse e-mail :

État civil (cocher ce qui convient) :

célibataire divorcé-e veuve-veuf
 marié-e dès le
 séparé-e, date du mariage
 partenaire enregistré-e (entre personnes de même sexe) dès le

Faites-vous ménage commun avec votre épouse/époux/partenaire enregistré-e ? oui non

Avez-vous un-des enfant-s à charge (enfant-s vivant en ménage commun jusqu'à 18 ans ou 25 ans en formation) ? oui non

Êtes-vous actuellement en incapacité de travail ? oui, depuis le non
si oui pourcentage
suite à une maladie un accident

2. Je remplis les conditions pour un versement en espèces

Il est possible de toucher votre prestation de sortie en espèces si :

- la prestation de sortie est inférieure au montant annuel de vos cotisations (par exemple dans le cas d'un engagement de très courte durée).
- vous débutez une activité lucrative indépendante à titre principal et n'êtes plus, à ce titre, affilié à la LPP.

Je revendique le versement en espèces de ma prestation de sortie au motif suivant (cocher un des deux):

- a. Le montant de la prestation de sortie est inférieur au montant annuel de mes cotisations (en cas de doute sur ce point, merci de nous contacter).
- b. Je débute une activité indépendante exercée à titre principal. **Par la présente, je déclare ne pas être assuré-e auprès d'une autre institution de prévoyance en tant qu'indépendant-e ou en tant qu'employé-e à titre accessoire.**

Justificatif à fournir : La déclaration récente de la caisse de compensation AVS qui vous accorde le statut de personne de condition indépendante.

Le versement doit être effectué sur le compte privé suivant :

Nom complet du titulaire du compte :

Numéro de compte privé (IBAN) :

Nom et adresse de la banque :
.....

En cas de paiement à l'étranger, code SWIFT/BIC de la banque obligatoire :

Impôt à la source pour les personnes résidant à l'étranger

Nonobstant les règles des conventions de double imposition, les prestations en capital sont toujours soumises à l'impôt à la source. Sous réserve des conventions de double imposition, l'impôt à la source prélevé sera remboursé sans intérêt lorsque le bénéficiaire de la prestation en capital :

- a) en fait la demande dans les trois ans depuis l'échéance de la prestation, et
- b) joint à sa demande une attestation de l'autorité fiscale compétente de l'autre Etat contractant, certifiant qu'elle a connaissance du versement de ce capital.

Pour toute information complémentaire en lien avec l'impôt à la source nous vous prions de contacter directement le Service des contributions du canton de Fribourg.

3. Signatures

Attention : Tout paiement en espèces ne peut intervenir qu'avec le consentement écrit de votre conjoint marié, séparé ou partenaire enregistré, dont la signature doit être authentifiée soit par le contrôle des habitants de votre commune de domicile ou par un notaire, soit en se présentant directement auprès de nos guichets avec une pièce d'identité. Si le conjoint séjourne à l'étranger, la signature doit être authentifiée par un notaire ou l'ambassade/le consulat suisse du résidant. Par votre signature, vous attestez que toutes les données fournies sont correctes.

Lieu et date :

Signature de la personne assurée :

Signature indispensable de la personne conjointe mariée, séparée ou partenaire enregistré-e :

Authentification de la signature de la personne conjointe mariée, séparée ou partenaire enregistré-e (réservé à la Caisse, la commune ou le notaire) :